

N° 75/2023

Organisme

DEPARTEMENT

LOIR-ET-CHER

CANTON

ROMORANTIN-LANTHENAY

COMMUNE

ROMORANTIN-LANTHENAY

DECISION

Objet : Commande publique/marchés publics – Construction d'un pôle citoyen jeunesse
Marché 2023.01

Le Maire de la Ville de Romorantin-Lanthenay ;

Vu l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal de Romorantin-Lanthenay en date du 16/07/2020 portant délégation d'attributions au Maire de Romorantin-Lanthenay ;

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L 2123-1 et R 2123-1-1° ;

Vu le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de travaux ;

Considérant la construction d'un pôle citoyen jeunesse ;

Considérant l'attribution du lot 1 (Vrd) à l'entreprise Sotrap, domiciliée rue de Plaisance à Romorantin-Lanthenay (41200) pour un montant ht de 341 547,15 €, l'attribution du lot 2 (Maçonnerie, gros oeuvre) à

l'entreprise Mathe Leite Construction domiciliée zi de l'Arche à Romorantin-Lanthenay (41200) pour un montant ht de 508 320,00 €,

l'attribution du lot 3 (Charpente bois, couverture) à l'entreprise Portail, domiciliée 18 rue Delaune à Romorantin-Lanthenay (41200) pour un

montant ht de 396 086,75 €, l'attribution du lot 4 (Charpente métallique) à l'entreprise Dupuis, domiciliée 36 bis Grande Rue à Josnes (41370)

pour un montant ht de 68 522,00 €, l'attribution du lot 5 (Menuiseries aluminium, serrurerie) à l'entreprise Catroux domiciliée Parc artisanal des

Chardonnets à Sougé (41800), pour un montant ht de 137 244,00 €, l'attribution du lot 6 (Plâtrerie, isolation, faux plafonds) à l'entreprise Ararat,

domiciliée 13 rue André Boulle à Blois (41000) pour un montant ht de 231 647,78 € ht, l'attribution du lot 7 (Menuiseries bois)

à l'entreprise Turpin, domiciliée 20 route du Bélanger à Chateaufieux (41110) pour un montant ht de 63 237,00 € ht, l'attribution du lot 8

(Plomberie, sanitaire) à l'entreprise Sogeclima, domiciliée 11 avenue des Anciens Combattants d'AFN à Cour Cheverny (41700) pour un montant

ht de 54 929,00 €, l'attribution du lot 9 (Electricité) à l'entreprise Romelec, domiciliée 7 rue de Plaisance, zi de l'Arche à Romorantin-Lanthenay

(41200) pour un montant ht de 120 955,00 €, l'attribution du lot 10 (Chauffage, ventilation, climatisation) à l'entreprise Cisenergie, domiciliée

21 bis rue de la Vallée Maillard à Blois (41000) pour un montant ht de 216 750,00 €, l'attribution du lot 11 (Revêtements de sols, faïence) à

l'entreprise Srs, domiciliée 123 rue Michel Bégon à Blois (41000) pour un montant ht de 106 321,63 €, l'attribution du lot 12 (Peintures) à

l'entreprise Bertin (anciennement Lacour), domiciliée 106 avenue de Villefranche à Romorantin-Lanthenay (41200) pour un

montant ht de 26 620,73 € et l'attribution du lot 13 (Espaces verts, clôture) à l'entreprise Millet et Fils, domiciliée La Giraudière, route de Tours à

Vierzon (18100) pour un montant ht de 4 500,79 €.

- DECIDE -

Article 1 : Un marché public est passé avec les entreprises mentionnées ci-dessous, pour la construction d'un pôle citoyen jeunesse.

Article 2 : La dépense en résultant est inscrite au budget de l'exercice en cours, soit les montants suivants :

1	Vrd	Sotrap	341 547,15 € ht (option n° 1 comprise)	409 856,58 € ttc (option n° 1 comprise)
2	Maçonnerie, gros oeuvre	Mathe Leite Construction	508 320,00 € ht	609 984,00 € ttc
3	Charpente bois, couverture	Portail	396 086,75 € ht	475 304,10 € ttc
4	Charpente métallique	Dupuis	68 522,00 € ht	82 226,40 € ttc
5	Menuiseries aluminium, serrurerie	Catroux	137 244,00 € ht	164 692,80 € ttc
6	Plâtrerie, isolation, faux plafonds	Ararat	231 647,78 € ht (option n° 1 comprise)	277 977,34 € ttc (option n° 1 comprise)
7	Menuiseries bois	Turpin	63 237,00 € ht	75 884,40 € ttc
8	Plomberie, sanitaire	Sogeclima	54 929,00 € ht	65 914,80 € ttc
9	Electricité	Romelec	120 955,00 € ht	145 146,00 € ttc
10	Chauffage, ventilation, climatisation	Cisenergie	216 750,00 € ht (options n° 1 et 2 comprises)	260 100,00 € ttc (options n° 1 et 2 comprises)
11	Revêtements de sols, faïence	Srs	106 321,63 € ht	127 585,96 € ttc
12	Peintures	Bertin (anciennement Lacour)	26 620,73 € ht	31 944,88 € ttc
13	Espaces verts, clôture	Millet et Fils	4 500,79 € ht	5 400,95 € ttc

Article 3 : La Direction Générale des Services et M. le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécurse citoyens » accessible sur le site internet <http://www.telerecours.fr>

A Romorantin-Lanthenay, le 22/03/2023

Le Maire,

M. Jeanny LORGEUX.



Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le

Publié ou notifié le

23 MARS 2023

23 MARS 2023

Date de mise en ligne sur le site internet : 03 AVR 2023